

La reddition des comptes et la rémunération de l'auteur

1/2 jour en compagnie d'Isabelle Sivan

L'absence ou la non-conformité d'une reddition de compte peut entraîner une résiliation de plein droit du contrat de cession. Maîtriser cette obligation est donc pour l'éditeur un enjeu majeur de sécurisation de son catalogue.

Objectif pédagogique

- Maîtriser les obligations de l'éditeur en matière de reddition des comptes

Objectifs opérationnels

- Établir un formulaire de reddition des comptes en conformité avec les obligations réglementaires
- Établir un relevé de droits d'auteur
- Établir un certificat de précompte

Durée : Formation d'une demi-journée (3,5 heures)

Public : Cette formation s'adresse aux dirigeants de maison d'édition, éditeurs, responsables administratifs.

Prérequis : Travailler au sein d'une maison d'édition.

Modalités et délais d'accès à la formation :

Formation à distance

Horaires types : 9h30 – 13h00

Inscription par mail ou par téléphone auprès de François NACFER, sgdlformation@sgdl.org – 01 53 10 12 18 - ou via [le site Internet de la SGDL](#).

Ce stage est limité à 10 participants maximum.

Dates : Les dates sont disponibles sur [le site Internet de la SGDL](#) ou auprès de [François NACFER](#)

Tarif : 210 € HT + 42 € (TVA 20%) soit 252 € TTC.

Pour toute demande particulière, nous vous invitons à contacter François NACFER, sgdlformation@sgdl.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous vous invitons à nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant : François NACFER, sgdlformation@sgdl.org

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

Évaluation par jeux de questions /réponses orales avec la formatrice

Formalisation à l'issue de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant.

Modalités pédagogiques

Cette formation qui alterne théorie et exercices pratiques, favorise les échanges d'expériences entre les participants qui pourront amener et confronter leurs propres documents.

Ressources pédagogiques

- Support de cours réalisé par l'intervenante
- Modèle de reddition de compte
- Modèle de relevé

Programme détaillé

Les obligations de l'éditeur en matière de reddition des comptes

Les textes applicables et les usages

Les conséquences d'une absence de reddition de comptes ou d'une reddition de comptes non conforme

La provision sur retours

Les mentions obligatoires

Le relevé de droits

Le précompte et la TVA

Le certificat de précompte

Isabelle Sivan

Avocate au barreau de Paris, anciennement responsable juridique aux éditions du Seuil, Isabelle Sivan conseille auteurs et éditeurs depuis plus de 20 ans. Elle anime les sessions de professionnalisations de la SGDL destinée aux auteurs de l'écrit depuis 2013. Elle est l'auteure de romans et de scénarii de bande dessinée.